

AMBASSADRICE DU TRI / AGENT DE PRÉVENTION DES DÉCHETS F/H

CONTEXTE ET FINALITÉ DU POSTE

Sous l'autorité du Directeur du service déchets, l'agent de Prévention des déchets pilote et met en œuvre les actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Il/elle intervient également en appui opérationnel aux actions de sensibilisation menées par l'ambassadrice du tri, notamment auprès du grand public et des publics scolaires.

Le poste combine des missions de pilotage de la prévention des déchets (PLPDMA) et des missions opérationnelles de sensibilisation des usagers.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Animation du PLPDMA

- Coordonner et suivre la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sur l'ensemble du territoire.
- Mobiliser et animer les partenaires institutionnels, associatifs et économiques impliqués dans la prévention, le réemploi et la réduction des déchets.
- Identifier les besoins du territoire (enquêtes terrain, retours d'usagers, échanges avec les communes) et proposer des actions de prévention adaptées ou complémentaires.
- Développer et structurer les partenariats avec les acteurs du réemploi et de la réduction des déchets (ressourceries, recycleries, repair cafés, associations locales).
- Développer le réseau de composteurs partagés et en assurer le suivi et la qualité.
- Assurer le suivi, l'évaluation et le reporting du PLPDMA : tableaux de bord, indicateurs, bilans annuels et analyses qualitatives et quantitatives.
- Préparer les notes, décisions et délibérations relatives aux actions de prévention et au PLPDMA.

2. Gestion administrative, financière et partenariale

- Répondre aux appels à projets relatifs à la prévention et au tri des déchets.
- Assurer le suivi des relations avec les partenaires institutionnels (Région, ADEME, syndicats de traitement, etc.).
- Monter et suivre les dossiers de demandes de subventions en lien avec les actions de prévention.
- Animer des réunions partenariales : préparation des supports, animation et rédaction des comptes rendus.

3. Communication et sensibilisation des usagers

- Contribuer à la communication interne et externe du service déchets, en lien avec le service communication.
- Rédiger des supports d'information et de sensibilisation à la prévention des déchets à destination des élus, partenaires, agents et usagers.
- Être force de proposition dans le développement et l'amélioration des outils et actions de communication.

4. Actions terrain, animations et évènementiel

- Apporter un renfort opérationnel à l'ambassadrice du tri sur le terrain : sensibilisation des usagers, contrôle de la conformité des bacs, accompagnement au tri.
- Échanger et coordonner régulièrement les actions avec les ambassadeurs du tri, notamment pour les interventions auprès des publics scolaires et du grand public.
- Concevoir, organiser et animer des actions de sensibilisation : ateliers pédagogiques, animations scolaires et grand public, distributions de composteurs, stands, visites, etc.
- Organiser et coordonner des évènements thématiques tels que la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) ou tout autre manifestation en lien avec la prévention.

COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS

- Connaissances en prévention et gestion des déchets.
- Capacité à piloter des projets transversaux et partenariaux.
- aisance rédactionnelle et capacités d'analyse.
- Maîtrise des outils de communication et de suivi d'indicateurs.
- Aptitudes à l'animation, à la pédagogie et au travail de terrain.

Cette fiche de poste est établie dans le cadre d'un contrat relevant du droit privé.

Lettre de motivation et C.V. à adresser **dès que possible** :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche
4, rue du Général Stuhl - BP 80043 - 57232 BITCHE Cedex
ou par mail à : ccpb-rh@cc-paysdebitche.fr